



Médiation pénale entre mon conjoint et un voisin

Par **rexane**, le **24/02/2020** à **11:38**

Bonjour,

Mon conjoint a été convoqué à une médiation pénale le 15 novembre car notre voisin l'a accusé de violence, alors qu'il ne s'est rien passé, moi même j'avais porté plainte contre lui contre harcèlement, et il a suivi et filmé mon fils suite à cela,

un accord été pris où il est stipulé de s'ignorer , ce que notre voisin ne respecte pas du tout, par exemple, il s'est arrêté à hauteur de ma fille de dix ans et l'a insultée de coronavirus (elle est d'origine vietnamienne) ce qui l'a profondément blessée ; mon conjoint peut-il contacter la médiatrice suite à cela, alors que c'est lui qui est mis en cause dans la convocation?

cordialement,